

Charte des commentaires

Nous sommes très heureux de vous présenter le blog **Des Chiffres & moi**. Ce blog a pour but d'échanger et d'informer nos internautes et membres sur des sujets diverses d'entreprises.

Afin de pouvoir garder notre objectif commun de partage et d'échange sur ce blog, nous souhaitons que certaines règles soient respectées :

- Nous tenons au respect de la loi, c'est pourquoi tout acte contraire à celle-ci sera immédiatement signalé et supprimé de l'espace commentaire. (Discrimination / Haine / Diffamation / etc.)
- Lors de vos discussions nous souhaitons des prises de paroles respectueuses envers vos interlocuteurs. Toutes les attaques et agressions seront bien-sûr à proscrire.
- Le sens de vos interventions devra être pertinente, tout en s'assurant de la véracité des informations que vous partagez.
- Nous tenons également à une certaine lisibilité, c'est pourquoi sauf cas exceptionnels, les majuscules, les abréviations et les langues étrangères sont à exclure.
- Toute publicité est interdite dans les espaces commentaires, ainsi que les liens seuls.

Dans le cas où vous remarquez un commentaire non conforme aux règles du blog, nous nous tenons à votre disposition pour faire le nécessaire. Également dans le cas d'une modération d'un commentaire, tous les commentaires en rapport avec celui-ci pourront aussi être modérés.

Vous êtes responsable du respect de la charte de commentaire et donc tout acte ne respectant pas celle-ci pourra être signalé aux autorités et vous serez passible d'un bannissement du site.

De plus, si nous estimons qu'un commentaire, ne valorise en rien le débat, nous pourrions supprimer ce commentaire et les commentaires liés.

Nous sommes disponibles si vous avez des questions sur la modération ou les règles du blog à l'adresse suivante : info@agiris.fr